

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2006 à 19 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2006.
- 2 Liste des arrêtés du Maire pris en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 7 juin 2006. Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 3 Approbation de la modification du PLU (zones UIa et UL).
- 4 Décision modificative n° 1 au budget 2006 de la Ville.
- 5 Décision modificative n° 2 au budget 2006 du service de l'assainissement de la Ville.
- 6 Désignation des délégués au SMAROV.
- 7 Désignation des délégués au SIGSEVESC.
- 8 Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal du Ru de Gally.
- 9 Désignation des délégués au SMERGC.
- 10 Désignation d'un délégué au SLECANQCA TV FIL 78.
- 11 Désignation des délégués dans les conseils d'écoles.
- 12 Désignation des délégués au conseil d'administration lycée, collège et lycée professionnel.
- 13 Désignation des représentants aux syndicats de copropriété.
- 14 Désignation des délégués au Comité de Jumelage.
- 15 Désignation des délégués à la commission consultative des cimetières.
- 16 Aide sociale légale. Représentation de la commune à la commission cantonale.
- 17 Comité local des transports du bassin de Saint-Quentin-en-Yvelines. Représentation de la commune.
- 18 Plan de déplacement urbain local. Comité local. Représentation de la commune.
- 19 Foyer d'hébergement Résidence de la Colline. Désignation d'un représentant de la commune.
- 20 Règlement Intérieur de la Commande Publique applicable à l'ensemble des services acheteurs de la Ville. Modification.
- 21 Appel d'offres ouvert pour l'entretien, la rénovation et la modernisation des installations d'éclairage public, de signalisation tricolore et d'illuminations. Autorisation à donner au Maire pour signer le marché.

- 22 Réalisation d'une crèche collective dans la ZAC du Parc de l'Abbaye. Contrat d'Aide Financière à l'Investissement avec la CAF des Yvelines. Avenant n° 1.
- 23 Modification du tableau des effectifs. Création d'un poste d'éducatrice de jeunes enfants.
- 24 Fourniture de repas en liaison froide au Foyer Résidence de Personnes Agées dans le cadre de la restauration municipale. Remboursement à la commune du coût de fourniture de ces repas. Convention avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- 25 Travaux dans les bâtiments communaux nécessitant des dépôts de déclarations de travaux exemptés de permis de construire et de déclarations de travaux dans un établissement recevant du public.
- 26 Révision de la tarification des activités proposées par le service Jeunesse-Sport
- 27 Tarification de la carte annuelle des activités jeunesse du service Jeunesse-Sport
- 28 Convention avec l'Etat pour la numérisation du plan cadastral des communes de la Communauté de Communes du Grand Parc.

Saint-Cyr-l'École, le

Le Maire,

Bernard DEBAIN